



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



7, rue Lechaud, Bourdon
Port au Prince
Haïti

Banque de la République d'Haïti
Rapport des auditeurs indépendants

Exercice clos le 30 septembre 2017
Banque de la République d'Haïti
BP 1570 - Port au Prince - Haïti
Ce rapport contient 45 pages



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



7, rue Lechaud, Bourdon
Port au Prince
Haïti

Banque de la République d'Haïti

Siège social : BP 1570 - Port au Prince - Haïti
Capital social : 50 000 000 Gourdes

Rapport des auditeurs indépendants

Exercice clos le 30 septembre 2017

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Banque de la République d'Haïti (Banque Centrale), au 30 septembre 2017.

A notre avis, les états financiers ci-joints, comprenant un bilan, un compte de résultats, un état de variation des capitaux propres, un tableau des flux de trésorerie et des notes annexes pour l'exercice clos à cette date ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au plan comptable tel qu'organisé par les dispositions de la loi organique du 17 août 1979 et tel que précisé dans les notes des états financiers pour l'exercice clos le 30 septembre 2017.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les corrections d'erreurs sur la situation d'ouverture dont la nature est exposée dans la note 1 de l'annexe au paragraphe «évènements significatifs de l'exercice».

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) édictées par la Fédération Internationale des Experts-Comptables (IFAC). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers» du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous avons satisfait aux autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant la gouvernance sur les états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de mettre la banque en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux personnes constituant la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la Banque.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre:

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;

Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière;

Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire la Banque à cesser son exploitation;

Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements les sous-tendant d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux personnes constituant la gouvernance notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constats importants, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevés lors de notre audit.

Paris La Défense et Port au Prince, le 29 juin 2018

KPMG S.A.



Valéry Foussé
Associé

Mérové-Pierre – Cabinet d'Experts-Comptables



Mireille Mérové-Pierre
Managing Partner

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Bilans

30 septembre 2017, 2016 et 2015

(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2017	2016*	2015*
ACTIF				
Avoirs en or	5 G	4,672,198	4,853,839	3,420,937
Avoirs sur le Fonds Monétaire International	6	5,573,699	6,149,583	5,040,971
Avoirs en monnaies étrangères	7	122,099,231	113,936,440	82,675,633
Participation dans les organismes internationaux	8	4,014,629	4,196,936	3,159,478
Placements locaux	9	275,000	275,779	275,030
Prêts et avances au Gouvernement et aux collectivités	10	67,045,662	58,175,019	56,177,240
Prêts et avances aux particuliers et aux autres institutions	11	3,818,661	3,447,056	3,126,124
Prêts et avances aux institutions financières	12	8,890,883	4,937,440	6,734,445
Immobilisations	13	5,326,300	4,425,124	3,686,550
Autres actifs	14	<u>3,218,062</u>	<u>4,732,367</u>	<u>5,494,691</u>
Total de l'actif		224,934,325	205,129,583	169,791,099
PASSIF				
Billets et monnaies en circulation	15	43,433,151	37,561,509	32,996,117
Comptes d'engagements	16	137,053,528	123,459,363	107,908,184
Engagements envers le FMI	17	13,404,596	11,419,893	9,257,307
Contributions et engagements de l'État Haïtien sur participation au capital des organismes financiers	18	4,960,911	5,213,728	5,517,536
Autres passifs	19	20,338,167	18,772,186	15,734,095
Capital et réserves		<u>5,743,972</u>	<u>8,702,904</u>	<u>(1,622,140)</u>
Total du passif	G	224,934,325	205,129,583	169,791,099

Voir les notes aux états financiers

** Comptes aux 30 septembre 2016 et 2015 après correction*

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États des Résultats
Exercices terminés les 30 septembre 2017 et 2016
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2017	2016*
REVENUS D'INTÉRÊTS			
Placements à l'étranger	G	4,312,367	2,921,522
Placements, prêts et avances à l'État Haïtien		1,211,457	1,165,250
Prêts au personnel et institutions financières		330,471	247,687
Autres		21,990	-
	23	<u>5,876,285</u>	<u>4,334,459</u>
FRAIS D'INTÉRÊTS			
Obligations		39,043	12,482
Bons BRH		1,233,812	1,268,591
Autres		8,293	270,283
	23	<u>1,281,148</u>	<u>1,551,356</u>
REVENUS NET D'INTÉRÊTS		4,595,137	2,783,103
DIVIDENDES		55,169	54,344
Résultat sur ventes de valeurs mobilières			
Gains sur ventes des valeurs immobilières		709,155	1,427,058
Pertes sur ventes des valeurs immobilières		(38,867)	-
		<u>670,288</u>	<u>1,427,058</u>
PRODUIT NET BANCAIRE		5,320,594	4,264,505
Autres produits		339,756	409,529
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		5,660,350	4,674,034
CHARGES D'EXPLOITATION GÉNÉRALES			
Entretien de la circulation fiduciaire		342,494	280,108
Rémunération et charges sociales	24	3,840,838	3,483,591
Dépenses administratives		844,379	699,378
Dotations aux amortissements		295,666	175,405
Dépenses relatives à la gestion des actifs		151,241	110,358
Dons		73,331	84,853
Autres dépenses		35,529	53,133
Dotation pour mauvaises créances		(49,398)	4,793
		<u>5,534,080</u>	<u>4,891,619</u>
REVENUS NETS DE L'EXERCICE	G	126,270	(217,585)

* Comptes au 30 septembre 2016 après correction

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Engagements hors bilan
Exercices terminés les 30 septembre 2017 et 2016
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Note		2017	2016*
Engagements de financement	26	G	24,189,869	24,682,788
Engagements de garantie			89,972,848	86,010,769
Autres engagements	26		<u>201,485</u>	<u>194,628</u>
Total		G	114,364,202	110,888,185

** Comptes au 30 septembre 2016 après correction*

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
 État de variation des capitaux propres
 Exercice terminé le 30 septembre 2016
 (Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Réserve										
	Capital	Report à nouveau *	Résultat de l'exercice *	Réserve légale (note 22)	Réserve de réévaluation Or *	Réserve de réévaluation de change	Réserve pour plus - valeurs latentes sur portefeuille de placements * (note 20)	Réserve-pour réévaluation d'immeubles (note 22)	Gains et perte actuarielles sur engagements de retraite	Autres réserves *	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} octobre 2015*	G 50,000	(11,788,569)	57,788	74,454	(841,228)	10,164,546	(852,663)	719,004	-	794,528	(1,622,140)
Résultat de change	-	-	-	-	-	7,169,819	-	-	-	-	7,169,819
Gain/(Perte) résultat de l'évaluation des placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	3,922,624*	-	-	1,432,902	-	(2,409,507)	-	-	-	2,946,019
Réévaluation du passif des engagements post emploi – indemnités de départ à la retraite – prestations définies	-	(327,756)	-	-	-	-	-	-	327,756	-	-
Autres mouvements	-	437,335*	(275,373)	-	-	-	-	-	-	47,244	209,206
Solde au 1^{er} octobre 2016 *	G 50,000	(7,756,366)	(217,585)	74,454	591,674	17,334,365	(3,262,170)	719,004	327,756	841,772	8,702,904

Voir les notes aux états financiers consolidés

* Comptes après correction

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
 État de variation des capitaux propres
 Exercice terminé le 30 septembre 2017
 (Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Réserves										Total des capitaux propres
	Capital (note 22)	Report à nouveau *	Résultat de l'exercice *	Réserve légale (note 22)	Réserve de réévaluation Or *	Réserve de réévaluation de change	Réserve pour plus - valeurs latentes sur portefeuille de placements * (note 20)	Réserve-pour réévaluation d'immeubles (note 22)	Gains et perte actuarielles sur engagements de retraite	Autres réserves *	
Solde au 1^{er} octobre 2016 reporté*	G 50,000	(7,756,366)	(217,585)	74,454	591,674	17,334,365	(3,262,170)	719,004	327,756	841,772	8,702,904
Distribution de dividendes	-	(243,786)	-	-	-	-	-	-	-	-	(243,786)
Résultat net de l'exercice	-	-	126,270	-	-	-	-	-	-	-	126,270
Résultat de change	-	-	-	-	-	(2,103,605)	-	-	-	-	(2,103,605)
Gain/(Perte) résultat de l'évaluation des placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	(2,768,295)	-	-	(181,641)	-	2,600,011	-	-	-	(349,925)
Réévaluation du passif des engagements post emploi – indemnités de départ à la retraite – prestations définies	-	83,106	-	-	-	-	-	-	(83,106)	-	-
Autres mouvements	-	(664,444)*	217,585	-	-	-	-	-	-	58,973	(387,886)
Solde au 1^{er} octobre 2017	G 50,000	(11,349,785)	126,270	74,454	410,033	15,230,760	(662,159)	719,004	244,650	900,745	5,743,972

Voir les notes aux états financiers consolidés

* Comptes après correction

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États des Flux de Trésorerie
Exercices terminés les 30 septembre 2017 et 2016
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2017	2016*
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Revenu net de l'exercice	G	126,270	(217,585)
<i>Éléments de conciliation du revenu net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
Dotation aux amortissements net, des régularisations	13	253,333	287,150
Récupération de provision pour perte de valeur sur prêts		(49,398)	4,793
Effet de change résultant de la réévaluation de la participation dans les organismes financiers internationaux		5,262,614	5,512,241
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif: résultant des activités d'exploitation:</i>			
Augmentation des prêts et avances, net		(7,297,896)	(1,604,217)
Billets et monnaie en circulation	15	5,871,642	4,629,056
Engagements en devises	16	(2,988,242)	17,316,475
Contributions et engagements envers les organismes financiers internationaux	18	(252,817)	4,987,403
Engagements envers les banques créatrices de monnaie		1,169,618	1,409,241
Dépôts du Gouvernement Central	10	(5,848,397)	(5,048,468)
Engagements envers les autres institutions		12,134,878	642,477
Changements dans les autres éléments d'actifs, de passif et de réserves		(22,327)	6,060,663
Liquidités provenant des activités d'exploitation		8,359,278	33,979,229
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Augmentation des placements étrangers	7,8	(7,963,073)	(32,315,676)
(Augmentation) diminution des placements locaux	9	779	2,710,811
Acquisitions d'immobilisations	13	(1,154,509)	(1,025,511)
Liquidités provenant des activités d'investissement		(9,116,803)	(30,630,376)
Diminution nette des liquidités		(757,525)	3,348,853
Liquidités au début de l'exercice		11,003,422	7,654,569
Liquidités à la fin de l'exercice	5	G 10,245,897	11,003,422

Voir les notes aux états financiers

* Comptes au 30 septembre 2016 après correction

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

1) ORGANISATION

Note 1 – Cadre juridique et activités

La Banque de la République d'Haïti (BRH), dont le Siège est sis à la rue du Quai à Port-au-Prince (Haïti), est un organisme public autonome, constitué par l'Etat Haïtien, par la loi du 17 août 1979, modifié en ses articles 9 et 17 par le décret du 28 mars 1985. Son capital social n'est pas divisé en actions. Il est détenu par l'Etat Haïtien et peut être augmenté selon les besoins de l'institution.

La loi du 17 août 1979 portant création de la BRH stipule en son article 6 que celle-ci est dirigée par un Conseil d'Administration dont les membres sont nommés pour une période de trois (3) ans, renouvelable par arrêté du Président de la République. Conformément aux dispositions de la Constitution de 1987, ils sont ratifiés par le Sénat de la République.

Les responsabilités fondamentales de la Banque Centrale sont de fixer les lois et règlements régissant le système bancaire et financier du pays; de définir la politique monétaire du pays; de garder et d'administrer les réserves externes de l'État Haïtien; et d'agir comme agent financier et fiscal de l'État Haïtien pour ses opérations de caisse et de crédit.

La Banque de la République d'Haïti est seule habilitée à émettre les billets et monnaie reçus comme monnaie légale sur le territoire d'Haïti.

Le Conseil d'Administration de la BRH est aussi celui du Fonds de Développement Industriel, une société créée par l'État, destinée à fournir un financement à moyen et long terme aux secteurs productifs de l'économie. En fonction de la Loi du 17 août 1979, le Gouverneur de la BRH est le Président du Conseil d'Administration de la Téléco dont la BRH détient 97% des actions.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'organisation de la Banque Centrale n'a pas connu de changement significatif au cours de l'exercice écoulé.

En revanche, les éléments financiers 2016 qui sont présentés ici en comparables ont dû être corrigés du fait d'ajustements sur:

- ✓ des schémas d'enregistrement touchant principalement le portefeuille de titres en devises disponibles à la vente,
- ✓ la prise en compte d'engagements de la Banque Centrale vis-à-vis du Fonds de pension de la Banque
- ✓ ainsi que la dépréciation des titres de participation de la Téléco.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

1) ORGANISATION (SUITE)

Les impacts les plus significatifs de ces ajustements sur la situation d'ouverture au 30 septembre 2015 et de clôture 2016 se décomposent comme suit:

A l'actif:

- ✓ Or monétaire:
Correction sur les valeurs en or pour respectivement G 41 millions et G 192 millions.
- ✓ Stock de pièces et monnaies:
Correction sur stock de pièces pour respectivement G 17 millions à l'ouverture et la clôture 2016.
- ✓ Titres de participation:
Provisionnement intégral des titres Téléco pour G 1,923 millions.

À noter que la Téléco dont la BRH détient 97% des titres n'est pas consolidée au niveau de la Banque de la République d'Haïti. En effet, la Direction de la Banque estime que:

- a) le portage de ces titres de participation n'entre pas dans le champ des activités dévolues à la Banque Centrale et que celui-ci résulte d'une décision du Gouvernement antérieure à 1980;
- b) il ne dispose pas de perspectives d'encaissement de cash-flows à hauteur de la valeur des titres.

Au passif:

- ✓ Autres Réserves:
Ajustement de la réserve générale à hauteur des plus-values latentes sur le portefeuille titres pour G 4,273 millions sur la situation d'ouverture 2016 et G 196 millions sur la situation de clôture 2016.
- ✓ Provision dette actuarielle fonds de pension BRH:
Ajustements relatifs à la dette actuarielle relative au plan de retraite à prestations définies pour respectivement G 5,516 millions et G 5,437 millions.
- ✓ Réserve de réévaluation or:
Corrections de la réserve de réévaluation or pour respectivement G 1,641 millions et G 1,094 millions.
- ✓ Autres éléments du résultat global:
Correction du poste autres éléments du résultat global sur la situation de clôture 2016 pour G 328 millions à hauteur des écarts actuariels du Fonds de pension.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

2.1 *Référentiel comptable en vigueur au 30 septembre 2017*

Les états financiers de la Banque de la République d'Haïti ont été élaborés conformément au plan comptable tel qu'organisé par les dispositions de la loi organique du 17 août 1979 et suivant la méthode de comptabilité d'exercice.

Les opérations sont comptabilisées et présentées selon les règles et méthodes comptables définies par le plan comptable adopté par la BRH par référence à la loi organique et aux principes généralement admis pour la comptabilisation des opérations de Banque, adaptés aux spécificités de ses opérations de Banque Centrale, tels que décrits ci-après.

Les états financiers sont établis sur la base des coûts historiques, à l'exception de l'or et l'argent monétaires qui sont évalués selon les modalités décrites ci-dessous.

La monnaie fonctionnelle et de présentation est la gourde, monnaie nationale Haïtienne. Les états financiers et leurs notes annexes sont présentés en milliers de Gourdes.

2.2 *Exercice*

La durée de l'exercice est de douze mois. L'exercice débute le 1er octobre et se termine le 30 septembre de l'année suivante.

2.3 *Principes et méthodes d'évaluation*

Les principales méthodes comptables de la Banque Centrale sont résumées ci-dessous. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été mises en œuvre de manière uniforme pour tous les exercices présentés.

3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Avoirs en or

Les avoires en or sont suivis sur la base de leur prix de revient en Gourdes à la date d'acquisition.

Le stock d'or monétaire est évalué en date de clôture comptable en fonction des cours de l'once sur la place de Londres. Les écarts de réévaluation positifs qui en résultent sont comptabilisés dans un compte d'écart de réévaluation présenté au sein des capitaux propres.

En cas de moins-value latente par rapport au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation des avoires en or est comptabilisée par la contrepartie du compte de résultat.

L'avoir en or fait partie des réserves nettes de change en accord avec l'article 52 de la loi organique de la BRH.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

b) Conversion des monnaies étrangères

Les avoirs et engagements en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au cours de clôture de l'exercice pour les opérations de bilan et au cours du jour de la transaction pour les opérations de résultat. Les gains ou pertes de change latents et réalisés sont comptabilisés dans un compte de réserve «Réserve de réévaluation de change» au sein des capitaux propres, conformément à l'article 56 de la loi organique.

Les cours retenus à la clôture de l'exercice sont indiqués ci-après.

(En gourdes haïtiennes)	2017	2016	2015
Dollar des États-Unis (USD)	62.6900	65.5368	52.1417
Euro (EUR)	74.0619	73.6634	58.2788
Droit de Tirage Spécial (DTS)	88.5999	91.4763	73.1934
Once d'or	80,053.1350	86,673.1176	59,029.6185

c) Placements en devises étrangères

Les réserves de change de la BRH sont investies en comptes à vue, en comptes à terme et dans des actifs obligataires. La BRH a choisi un système de gestion par administrateurs externes de portefeuille (*gestion déléguée*). Les gérants de portefeuille peuvent bénéficier de pouvoirs discrétionnaires ou peuvent être sujets à des limitations strictes, concernant la sélection des placements.

Ces placements financiers sont placés dans le but d'avoir des liquidités disponibles. Ils sont enregistrés initialement en comptabilité à leur coût d'acquisition, et sont évalués ultérieurement à leur juste valeur.

La variation de juste valeur est constatée directement en capitaux propres dans le compte «Réserve de plus-value non réalisée sur portefeuille» jusqu'à la cession ou l'échéance des titres. Les gains ou les pertes sont comptabilisés en résultat à leur date de réalisation.

Les actifs financiers (*créances et titres du portefeuille*) pour lesquels il existe des indications objectives de perte de valeur sont réévalués à la valeur recouvrable nette. Le montant de la perte de valeur est constaté par une dépréciation en diminution de la valeur comptable, par la contrepartie du compte de résultat.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

3) **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

d) **Prêts et avances au Gouvernement et aux collectivités**

Les crédits à l'Etat Haïtien représentent un financement au Secteur Public ainsi que les prêts et avances en comptes courants au Gouvernement, aux collectivités locales et aux entreprises publiques. Ils sont évalués au coût historique. La BRH n'enregistre pas de perte de valeur sur les crédits à l'Etat Haïtien et aux entreprises publiques à moins de désaccords spécifiques. Les revenus d'intérêts sur ces prêts, avances et placements sont comptabilisés selon le taux d'intérêt contractuel.

e) **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition sous déduction des amortissements et des pertes de valeurs éventuellement constatées par dépréciation. Les terrains ne sont pas amortissables.

Les autres immobilisations sont amorties selon le mode linéaire à partir de la date de mise en service sur la base des durées d'usage suivantes:

<u>Immobilisations</u>	<u>Durées d'usage (en mois)</u>
Terrains	non amortissable
Constructions	240
Matériel et mobilier du bureau	48
Matériel informatique	60
Logiciels informatiques	12
Matériel roulant	48
Équipements	60
Installations	60
Aménagements, extensions, agrandissements	60

Lors du séisme du 12 janvier 2010, certains immeubles de la banque ont subi des dommages importants. Les pertes correspondantes ont été évaluées et enregistrées à concurrence de la valeur aux livres.

Il peut être procédé de façon exceptionnelle à des réévaluations d'actifs. Ces réévaluations sont alors effectuées sur la base de travaux d'expertise réalisés par des experts indépendants. Les écarts de réévaluation ainsi constatés sont imputés aux capitaux propres sous une rubrique séparée en contrepartie des comptes d'immobilisations. Le solde de ce poste sera viré à la réserve spéciale quand les immeubles seront décomptabilisés. Toute moins-value résultant de la réévaluation est enregistrée directement comme une dépense à l'état des résultats à moins qu'elle ne soit relative à une plus-value existante pour un même immeuble déjà réévalué. Le cas échéant, cette moins-value sera affectée préalablement au poste de réserve de réévaluation-terrains et immeubles.

La dernière réévaluation a eu lieu en septembre 2010 à la suite du séisme.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

4) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

f) Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif sont évalués au coût.

g) Billets et monnaie en circulation

Le montant des billets et monnaies figurant au passif du bilan de la BRH correspond à la valeur faciale des billets et pièces de monnaie en circulation, détenus par l'ensemble des agents économiques reflété à leur valeur nominale.

h) Avoirs sur le FMI, engagements envers le FMI

La BRH est le correspondant bancaire de l'Etat Haïtien auprès du Fonds Monétaire International (FMI). Elle est en même temps le dépositaire des Gourdes détenues par le FMI. En vertu de la loi du 19 septembre 1952, la Banque représente le Gouvernement Haïtien en toute négociation ou transactions avec le Fonds. Toutes les transactions entre le Gouvernement et le Fonds sont inscrits dans les livres de la BRH.

Les différences de change résultant des opérations de la BRH avec le Fonds sont supportées par le Gouvernement Haïtien et sont comptabilisées au bilan dans le compte «Avance différence de change FMI».

Les opérations avec le FMI sont libellées dans la monnaie du FMI, à savoir le Droit de Tirage Spécial (DTS).

Les opérations et transactions de l'Etat Haïtien avec le FMI concernent le compte de Droit de Tirage Spécial (DTS), le compte de ressources générales et les comptes administrés, ainsi que les facilités élargies de crédit auprès de cette institution.

La position de réserve au FMI est la différence entre les quotes-parts de l'Etat et sa souscription en monnaie nationale, compte non tenu des tirages au titre des ressources générales (*avoids exclus ou recours aux crédits du FMI*).

Les tirages effectués par l'Etat auprès du FMI sont reçus et enregistrés dans les comptes dépôt à vue de la BRH à la Federal Reserve Bank en dollars, d'une part, et dans les comptes d'engagements envers le FMI en DTS, d'autre part. Au moment de rembourser au FMI ou de réévaluer les engagements FMI, les différences entre les montants versés à l'état et la dette vis-à-vis du FMI sont portés directement au compte «Avance Différence de change FMI».

Les avoires du FMI en monnaie nationale (*comptes FMI n°1, FMI n°2 et FMI compte titres*) font l'objet d'une réévaluation annuelle le 30 avril de chaque année, sur la base du cours représentatif du DTS communiqué par le FMI. Les gains et pertes de réévaluation sont inscrits dans le compte «Avance différence de change FMI».

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

h) Avoirs sur le FMI, engagements envers le FMI (suite)

A la clôture de chaque période mensuelle, les avoirs du FMI en DTS sont réévalués sur la base du cours du DTS/Gourdes de fin de mois.

Les DTS détenus, les tirages sur les comptes administrés et les allocations de DTS sont convertis en Gourdes sur la base du cours de change en vigueur lors des transactions. Les différences résultant de réévaluations périodiques sont portées au compte «Avance différence de change FMI».

i) Participations, contributions et engagements dans les autres organismes financiers internationaux

Conformément à l'article 2, alinéa 10, et l'article 61, alinéa 2 de la loi du 17 août 1979, la BRH enregistre dans ses livres les participations de la République d'Haïti dans les différents organismes internationaux. Le Gouvernement Haïtien a souscrit au capital de différents organismes financiers internationaux. Les montants payés à titre de capital sont reflétés comme des contributions, et les montants non encore versés sont reflétés comme des engagements. Ces transactions sont gérées par la BRH à titre de fiduciaire et sont réévaluées aux taux de change de la fin de l'exercice. L'effet de change résultant de la réévaluation des actifs et passifs de l'État Haïtien est enregistré au bilan dans le compte «Réserves de réévaluation de change».

j) Fonds de retraite

La Banque offre à ses employés un régime de retraite à prestations définies. Ce régime assure aux adhérents le versement d'une pension à la retraite. Un régime à prestations définies est un plan de retraite qui définit les prestations dont bénéficiera l'adhérent au moment de la retraite, généralement tributaires de facteurs comme le taux d'accumulation, l'âge, les années de service et la rémunération moyenne. Une évaluation actuarielle du coût du plan est effectuée en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Dès que l'adhérent atteint l'âge de la retraite, sa pension est calculée sur la base de la dernière rémunération ouvrant droit à pension et la pension est soumise à un ajustement annuel pour tenir compte de l'inflation. Les gains et pertes actuariels ainsi que les différences entre les rendements attendus et réalisés des actifs sont immédiatement comptabilisés par capitaux propres de l'exercice où ils surviennent. Lorsque les avantages du plan sont modifiés ou lorsque le plan est réduit, le changement résultant dans les prestations liées au service passé, ou le gain ou la perte dû à la réduction est comptabilisé immédiatement en résultat. Le passif au titre des retraites est comptabilisé dans la rubrique «autres montants à payer» au bilan. Le passif représente la valeur actualisée des prestations définies que la Banque doit verser, déduction faite de la juste valeur des actifs du plan.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

j) Fonds de retraite (suite)

La valeur actuelle des obligations de prestations de retraite post emploi est tributaire des hypothèses financières et actuarielles utilisées, y compris le taux d'actualisation. À la fin de chaque exercice, la Banque détermine le taux d'actualisation approprié ainsi que d'autres variables qui doivent être utilisés pour déterminer la juste valeur des obligations de retraite post emploi futures estimées. Le taux d'actualisation est déterminé sur la base des rendements des marchés à la fin de l'exercice pour des obligations de sociétés de haute qualité, et les estimations des autres variables sont effectuées sur la base du meilleur jugement de la Banque.

k) Provisions

Une provision est établie au bilan lorsque la Banque a une obligation légale résultant d'événements passés, qu'il est probable que des ressources économiques seront utilisées pour solder cette obligation, et qu'une estimation vraisemblable du montant de l'obligation peut être établie.

l) Autres éléments de passif

Les autres éléments de passif, incluant les provisions, sont évalués au coût.

m) Frais d'impression des billets et de pièces de monnaie

Les frais d'impression des billets sont enregistrés à la dépense au moment de la mise en circulation. Les coûts des stocks de billets non encore mis en circulation sont inscrits aux autres actifs pour leur prix de revient.

Les frais d'impression de pièces de monnaie sont amortis sur une base linéaire sur une durée de 20 ans.

n) Impôts et taxes

Conformément à l'article 63 de la loi régissant la Banque Centrale, la BRH est exonérée du paiement des droits et taxes de l'État ou des communes dans l'exécution de toutes opérations qui lui sont propres.

o) Distribution des profits nets

Selon l'article 59 de la loi régissant la BRH, les résultats nets doivent être distribués de la manière suivante: 25% au Trésor Public, 10% à la réserve légale et le solde à des réserves spéciales destinées aux fins d'investissements, de placements, d'agrandissement et autres, tel que fixé par le Conseil d'Administration.

4) GESTION DES RISQUES

Parmi les risques financiers que la Banque doit gérer, on retrouve principalement les risques de liquidité, de crédit et de marché incluant les risques de taux d'intérêts et de change.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

A) RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité surviendrait si la BRH n'arrivait pas à convertir, à approximativement leur valeur marchande, ses placements en espèces ou si elle n'arrivait pas à disposer des fonds nécessaires pour faire face à ses obligations. Une gestion prudente des risques de liquidité sous-entend le maintien de liquidités ou d'équivalent de liquidités suffisantes et/ou l'utilisation rationnelle de politiques de financement.

La BRH comme toute Banque Centrale n'a pas de risques financiers réels en relation avec ses obligations en monnaie locale. Les obligations de la BRH ne l'exposent pas à des risques importants de liquidités vu qu'elle n'a généralement pas de créances importantes envers des fournisseurs étrangers. La BRH doit également maintenir suffisamment de réserves liquides en dollars US pour permettre, à titre de fiduciaire, le règlement des obligations de l'État à leur date d'échéance. La BRH gère ce risque à travers :

- ✓ Un processus budgétaire permettant de suivre les échéances étrangères du gouvernement.
- ✓ Le maintien d'un portefeuille de placements facilement négociable.

B) RISQUE DE CRÉDIT

b1- Placements

Le risque de crédit relatif aux placements survient lorsqu'un titre de placement perd de sa valeur en raison de résultats financiers défavorables, réels ou anticipés, de la société émettrice. Pour gérer ce risque, la BRH a mis en place des politiques et procédures qui définissent la nature et la qualité des titres de placements dans lesquels elle investit.

Les principaux paramètres de la politique de la BRH sont les suivants:

- ✓ Investir dans des titres de créances négociables bien côtés, facilement disponibles et à risques faibles
- ✓ Fixer des critères de maturité maximale
- ✓ Diversifier le portefeuille en différents instruments tout en limitant l'exposition maximale permise par type de titre ou par émetteur.

Les placements de la Banque Centrale rencontrent les objectifs de sécurité liés à la gestion des avoirs en devises.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

4) **GESTION DES RISQUES (SUITE)**

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

b2- Crédit

Le portefeuille de crédit de la Banque Centrale est constitué en majeure partie par les crédits au Gouvernement. La BRH en tant que banquier de l'État n'est pas exposée à des risques significatifs de par ses crédits à l'État et aux entités gouvernementales.

b3- Autres éléments d'actif

La Banque considère comme faible le risque de crédit sur les autres actifs financiers.

C) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est celui que des changements de prix résultant des variations de taux de change ou de taux d'intérêts affecteraient les résultats de la Banque ou la valeur des instruments financiers qu'elle détient. La gestion des risques de marché vise à contrôler l'exposition aux risques de marché dans une limite acceptable tout en optimisant le rendement financier.

c1- Risque de taux d'intérêts

La gestion des risques de taux d'intérêts à la BRH est conditionnée par les objectifs en matière de politique monétaire. Le portefeuille de prêts de la BRH est constitué principalement de crédits au Gouvernement et aux institutions financières dont les taux d'intérêts ne sont pas des taux commerciaux. Les taux de rémunération des Bons BRH sont ajustés régulièrement.

N'ayant pas de passifs financiers d'importance à taux fixes, la BRH n'a aucun risque de taux d'intérêts.

c2- Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur d'actifs et de passifs libellés en devises étrangères, exprimée en gourdes, due aux fluctuations des taux de change. En vertu de l'article 56 de la loi organique de la BRH, les gains et pertes qui résultent de la réévaluation des avoirs et des engagements de la BRH détenus en devises ou en or sont comptabilisés à la Réserve de Réévaluation.

Les gains ou pertes de change résultant des conversions de change sont inscrits au niveau de la réserve de réévaluation à l'avoir et n'affectent donc pas les résultats.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

5) AVOIRS EN OR

Les avoirs en or sont valorisés à leur juste valeur telle que publiée au Commodity Exchange Inc. aux 30 septembre 2017 et 2016.

Ces stocks d'or détenus par la BRH et confiés à des tiers sont évalués à :

30 septembre 2017

		En onces	Prix de revient	Juste valeur	Réserve de réévaluation Or
Or en dépôt à la					
Fédéral réserve bank	G	1,307,53	7,464,323	104,920,391	97,456,069
Or en dépôt chez Scotiabank		<u>56,917,94</u>	<u>4,254,700,191</u>	<u>4,567,277,643</u>	<u>312,577,452</u>
Total	G	58,225,47	4,262,164,514	4,672,198,034	410,033,521

30 septembre 2016

		En onces	Prix de revient	Juste valeur	Réserve de réévaluation Or
Or en dépôt à la					
Fédéral réserve bank	G	1,307,53	7,464,323	108,999,374	101,535,052
Or en dépôt chez Scotiabank		<u>56,917,94</u>	<u>4,254,700,191</u>	<u>4,744,839,395</u>	<u>490,139,204</u>
Total	G	58,225,47	4,262,164,514	4,853,838,769	591,674,256

Ces réserves ne portent pas intérêts. Les cours de l'or en vigueur au 30 septembre 2017 et au 30 septembre 2016 étaient respectivement de: USD 1,280 et USD 1,272 par once d'or.

6) AVOIRS SUR LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI)

La rubrique «Avoirs sur le Fonds Monétaire International» comprend la position de réserve et les avoirs en DTS et se décompose comme suit:

	<u>30/09/2017</u>		<u>30/09/2016</u>		<u>Variation</u>
	En DTS	En milliers de gourdes	En DTS	En milliers de gourdes	En milliers de gourdes
Position de réserve	20,543,047	1,820,112	68,047	6,225	1,813,887
Avoirs en droits de tirage spéciaux	<u>42,365,616</u>	<u>3,753,587</u>	<u>67,157,944</u>	<u>6,143,358</u>	<u>(2,389,771)</u>
Total	62,908,663	5,573,699	67,225,991	6,149,583	(575,884)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

6) AVOIRS SUR LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI) (SUITE)

DISPONIBILITÉS EN DROITS DE TIRAGES SPÉCIAUX (DTS)

Ce compte représente les avoirs en compte courant, exprimés en DTS, au Fonds Monétaire International (FMI). Au cours de l'exercice 2017, le Fonds Monétaire International (FMI) n'a accordé aucune allocation additionnelle de droits de tirages spéciaux à Haïti. Le solde des disponibilités en DTS 42,365,616 en 2017 et 67,157,944 DTS en 2016 représente le net des intérêts perçus et des intérêts et autres charges de l'État Haïtien envers le FMI.

L'engagement de l'État Haïtien en contrepartie des disponibilités est reflété au poste Contributions et Engagements envers les organismes financiers internationaux, conformément aux dispositions préconisées par le Fonds Monétaire International. L'allocation accordée antérieurement est comptabilisée aux réserves spéciales.

Le solde des disponibilités en DTS a ainsi évolué:

(En milliers de gourdes)	DTS	Gourdes
Solde au 30 septembre 2016	67,158	6,143,358
Intérêts perçus	104	9,214
Effet de réévaluation	-	(193,147)
Paiements sur compte	(24,896)	(2,205,838)
Disponibilités au 30 septembre 2017	42,366	3,753,587

Position de réserve

La position de réserve de la République d'Haïti auprès du FMI s'analyse comme suit :

	30/9 2017		30 /9/2016		Variation
	En DTS	En milliers de Gourdes	En DTS	En milliers de Gourdes	En milliers de Gourdes
Quota FMI	163,800,000	14,512,656	81,900,000	7,491,906	7,020,750
FMI, Compte no. 1	(36,290,445)	(3,215,328)	(36,290,445)	(3,319,714)	104,386
FMI, compte titres	(106,966,508)	(9,477,217)	(45,541,508)	(4,165,967)	(5,311,250)
Total	20,543,047	1,820,111	68,047	6,225	1,813,886

La variation de G 1,813 millions constatée résulte en premier lieu de l'augmentation du Quota en DTS de la BRH au FMI aux conditions suivantes: 25% payés en cash et reflété dans les disponibilités et droit de tirage et 75% par un billet à ordre reflété dans le compte Engagements Extérieurs FMI et en second lieu, à l'appréciation du cours du DTS qui est passé de G 91,4763 au 30 septembre 2016 à G 88,5999 au 30 septembre 2017.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

6) AVOIRS SUR LE FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI) (SUITE)

Avoirs en Droits de Tirages Spéciaux

Les DTS détenus ont évolué ainsi qu'il suit:

	En DTS
Solde au 30 septembre 2016	67,158
Cessions	(20,475)
Rémunérations perçues	104
Commissions payées	<u>(4,421)</u>
Solde au 30 septembre 2017	<u>42,366</u>

Les rémunérations perçues correspondent aux intérêts payés par le FMI sur les avoirs en DTS. Les commissions payées correspondent essentiellement aux intérêts versés au FMI et calculés sur la base du stock de DTS alloués à l'Etat Haïtien.

7) AVOIRS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Cette rubrique comprend l'encaisse, les dépôts à vue et de garantie à l'étranger, les valeurs en transit et les placements en devises étrangères. Elle se décompose comme suit:

(En milliers de gourdes)		30/09/2017	30/09/2016	Variation
Billet, pièces de monnaie et chèques	G	2,634,517	3,067,875	(433,358)
Avoir dans les banques non résidentes		9,410,276	4,880,871	4,529,405
Valeurs en transit sur l'étranger		790	23,829	(23,039)
Remises en transit en devises sur le pays		4,489	10,848	(6,359)
Collatéral		1,756,273	852,974	903,299
Placement en devises étrangères		<u>108,292,886</u>	<u>105,100,043</u>	<u>3,192,843</u>
Total	G	122,099,231	113,936,440	8,162,791

Billets, pièces de monnaie et chèques en USD

Les billets, pièces de monnaie et chèques en devise, essentiellement en dollars, sont constitués par les encaisses détenues au Siège et au Cap Haïtien.

		30/09/2017	30/09/2016	Variation
Billet devises guichets	G	6,166	8,583	(2,417)
Billets devises non triés		396,711	165,883	230,828
Billets devises caveau		1,743,785	2,101,765	(357,980)
Pièce devises caveau		<u>379</u>	<u>396</u>	<u>(17)</u>
Sous-total sièges		2,147,041	2,276,627	(129,586)
Billets devises Cap Haïtien		<u>487,476</u>	<u>791,248</u>	<u>(303,772)</u>
Total	G	2,634,517	3,067,875	(433,358)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

7) AVOIRS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES (SUITE)

Avoirs dans les banques non résidentes

Les avoirs dans les banques non résidentes sont essentiellement constitués des dépôts à vue en dollars américains et en euros.

Banque	30/09/2017		30/09/2016	
	En devises	En milliers de gourdes	En devises	En milliers de gourdes
Correspondants USD				
Citibank NY	G 23,230,547	1,456,323	22,914,129	1,501,719
Federal Reserve	122,376,630	7,671,791	24,596,032	1,611,945
Citibank collateral	307,268	19,263	307,236	20,135
Citibank IDA	12,361	775	12,361	810
Bladex	133	8	133	9
Bladex collateral	309,557	19,406	132,683	8,696
Sous-total	146,236,496	9,167,566	47,962,574	3,143,314
Correspondant EUR				
Banque de France	3,277,123	242,710	23,824,172	1,754,969
Total	G 149,513,619	9,410,276	71,786,746	4,898,283

Ces dépôts à vue en dollars sont rémunérés à des taux moyens de rendement de 0.7362% et de 0.2334% en 2017 et 2016 respectivement.

Placements en devises étrangères

Les placements en devises étrangères sont constitués par un portefeuille de liquidités, en gestion déléguée auprès de gérants de portefeuille aux Etats-Unis. Ce portefeuille de la BRH en dollars américains est composé de liquidités et d'actifs financiers disponible à la vente (*Bons du Trésor, Bons émis par les agences fédérales américaines, Obligations municipales et titres de sociétés*).

Ces placements sont comptabilisés à leur juste valeur (*valeur de marché*) par capitaux propres les réévaluations de juste valeur au regard du prix de revient (*plus et moins-values latentes*) étant comptabilisées via un compte de réserve en attendant leur réalisation effective lors de la vente ou de l'échéance.

Au 30 septembre 2017, la décomposition du portefeuille établi par la BRH s'analyse comme suit, par catégorie de titres (en USD):

Placements (en milliers de gourdes)	Coût	Juste valeur	Intérêts courus
Liquidités	\$ -	11,446	-
Obligations gouvernementales	563,778	553,009	2,525
Obligations municipales	83,107	82,218	1,090
Obligations de sociétés	1,036,258	1,023,654	9,747
Assets-backed securities	5,741	5,695	5
Actions	34,923	37,477	-
Fonds négociés en bourse (ETF)	822	567	-
Total	\$ 1,724,629	1,714,066	13,367
Equivalent en gourdes	G 108,117,015	107,454,909	837,977

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI**Notes aux états financiers****30 septembre 2017****8) PARTICIPATIONS ET CONTRIBUTIONS DANS LES ORGANISMES INTERNATIONAUX**

La participation de l'Etat Haïtien au FMI est de 163,800,00 DTS au 30 septembre 2017 (*situation inchangée depuis le 30 septembre 2016*).

Cette participation, au même titre que les participations suivantes de l'Etat dans les organismes internationaux, est portée par la Banque Centrale:

(En milliers de gourdes)	2017	2016	Variation
Banque Interaméricaine de Développement (BID)	G 3,123,438	3,265,275	(141,837)
Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)	337,973	353,321	(15,348)
Banque Caribéenne de Développement (BCD)	206,698	216,084	(9,386)
Association Internationale de Développement (IDA)	69,161	72,302	(3,141)
Société Interaméricaine d'Investissement (SII)	196,847	205,786	(8,939)
Fonds Multilatéral d'Investissement	18,807	19,661	(854)
Société Internationale de Financement (IFC)	51,531	53,871	(2,340)
Agence de Garantie des investissements multilatéraux (MIGA)	10,174	10,636	(462)
Total	G 4,014,629	4,196,936	(182,307)

Ces participations sont souscrites en devises ou en monnaie nationale pour le compte de la République d'Haïti.

9) PLACEMENTS LOCAUX

Cette rubrique comprend des avances de fonds accordées à la Banque Nationale de Crédit et des obligations du Trésor Haïtien souscrites par la BRH.

(En milliers de gourdes)	2017	2016	Variation
Placements en titres/ obligations dans les institutions financières	G 275,000	275,000	-
Intérêts sur investissement financiers	-	779	(779)
Total	G 275,000	275,779	(779)

Avances BNC

Obligations subordonnées au 30 septembre 2010 sur une période de 20 ans au taux d'intérêts de 1% l'an selon le protocole d'accord signé en date du 29 septembre 2010 entre la (BNC) et la (BRH).

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

10) PRÊTS ET AVANCES AU GOUVERNEMENT ET AUX COLLECTIVITÉS

Cette rubrique comprend les créances détenues sur l'Etat Haïtien et les intérêts à recevoir. Le solde se compose comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016	Variation
Avances à consolider (a)	G	60,426,639	53,555,476	6,871,463
Avance au Trésor Public/FMI		2,803,301	-	2,803,301
Obligation Post Sandy (b)		1,147,500	1,721,250	(573,750)
Avances différences de change FMI (c)		2,647,848	2,876,994	(229,146)
Fonds de garantie BRH (d)		<u>20,374</u>	<u>21,299</u>	<u>(925)</u>
Total	G	67,045,662	58,175,019	8,870,643

a) Avances à consolider

Ce montant correspond à hauteur de G 60,426 millions aux créances de la BRH sur l'Etat Haïtien qui ont fait l'objet d'une évaluation contradictoire entre les deux parties et d'un rapport de consolidation signé par le Ministère de l'Economie et des Finances et la BRH en date du 06 juin 2018.

(En milliers de gourdes)	2017
Description	
Avances à consolider	53,555,476
Intérêts à recevoir Gouvernement Central (i)	1,099,847
Comptes à recevoir Gouvernement Central	154
Compte Central du Trésor (ii)	<u>5,771,162</u>
Total	G 60,426,639

i) Intérêts à recevoir gouvernement centrale

Dans l'attente de la formalisation des modalités de remboursement des sommes dues à la BRH, l'Etat s'est engagé à verser un montant annuel de G 1.1 milliard au titre d'intérêts sur sa dette interne vis-à-vis de la Banque.

Sur l'exercice 2017, ce montant n'a pas fait l'objet de paiement mais a été reconnu par le Trésor et enregistré parmi les avances à consolider.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

10) PRÊTS ET AVANCES AU GOUVERNEMENT ET AUX COLLECTIVITÉS

ii) Compte Central du trésor

Ce poste s'analyse comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016	Variation
Déficit cumulé au 30/9/09/N-1	G	77,235	-	77,235
Dépenses de fonctionnement du trésor public		96,531,240	82,230,332	14,300,908
Recettes publiques (-)		<u>90,760,078</u>	<u>82,307,567</u>	<u>8,452,511</u>
Fonds de financement (déficit) du trésor public	G	(5,848,397)	77,235	(5,771,162)

L'article 2 de la loi du 17 août 1979 créant la BRH précise que la Banque pour objet «d'exercer toutes les activités de Banquier de l'Etat, d'agent financier et fiscal pour toutes ses opérations de caisse et de crédit».

À cet effet, les recettes douanières, les recettes internes (*recettes perçues par la Direction Générale des Impôts*) et les recettes diverses (*frais payés à l'immigration pour les passeports, les prélèvements effectués sur les salaires des employés pour les assurances du secteur public, frais de visa, permis de séjour*) sont collectées dans les différents guichets de la BRH pour le compte de l'État.

Les dépenses budgétaires du personnel, de fonctionnement et les subventions de l'État sont effectuées par la BRH sur ordre de l'État.

Le déficit budgétaire correspond à la différence entre les recettes collectées par la BRH et les dépenses effectuées par la BRH, pour le compte de l'État.

Une consolidation des créances de la BRH sur l'État Haïtien a eu lieu en juin 2018 au titre des encours constatés à fin septembre 2017. Cette consolidation de G 60,426 millions porte sur les avances à consolider au 30 septembre 2017, sur les déficits cumulés du Trésor et sur les arriérés d'intérêts sur avances à consolider.

b) Obligations du Trésor Haïtien (Post Sandy)

Le 12 septembre 2014, la BRH a signé avec le Ministère de l'Economie et des Finances, un protocole d'accord par lequel la BRH accepte de faire l'acquisition d'Obligations du Trésor pour une valeur de G 2,868 millions de gourdes. Ces obligations sont dématérialisées et sont au nombre de trente (30), remboursables au taux de 7% l'an sur une période allant de 1 à 60 mois.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

10) PRÊTS ET AVANCES AU GOUVERNEMENT ET AUX COLLECTIVITÉS (SUITE)

b) Obligations du Trésor Haïtien (Post Sandy) (suite)

Ces obligations ont été émises par l'Etat Haïtien dans le but de liquider les arriérés de paiement du Gouvernement au titre des travaux d'infrastructure entamés à la suite du passage sur le pays de la catastrophe Sandy.

Il convient de noter que des obligations d'égal montant ont été souscrites par les banques commerciales.

c) Avances différence de change FMI

Ce poste est constitué des écarts de change constatés lors des réévaluations mensuelles des comptes qui enregistrent les opérations avec le FMI et qui sont libellés en DTS. Conformément à l'article 12 du décret du 1er octobre 1952 autorisant le Gouvernement de la République d'Haïti à devenir membre du Fonds Monétaire International, à la fin de chaque année fiscale, toute différence résultant des opérations avec le FMI est supportée par le Gouvernement Haïtien.

d) Fonds de garanties BRH

La BRH s'est porté garant d'un programme de l'état "Chanje lavi, Chanje metye" à hauteur de G 20.3 millions.

11) PRÊTS ET AVANCES AUX PARTICULIERS ET AUX AUTRES INSTITUTIONS

Cette rubrique enregistre essentiellement les prêts et avances accordés par la Banque au personnel et à une entreprise publique. Le solde se détaille comme suit:

(En milliers de gourdes)	2017	2016	Variation
Prêts et avances de la Banque Centrale			
Entreprises publiques (a)	G 21,140	21,140	-
Prêts et avances aux personnel (b)	4,129,346	3,808,647	320,699
Intérêt à recevoir	10,038	8,531	1,507
Provisions pour créances douteuses (c)	(341,863)	(391,262)	49,399
Total	G 3,818,661	3,447,056	371,605

- a) En vertu d'un accord conclu entre l'État Haïtien, SOGENER et l'EDH pour la production d'énergie électrique dans plusieurs villes du pays, la BRH a honoré des lettres de crédit en faveur de la firme SOGENER. Ces valeurs n'ont pas été remboursées à date.
- b) Au 30 septembre 2017, les prêts aux employés portent des intérêts de 4% l'an et les avances portent des intérêts de 4% et de 5% selon que les périodes de remboursement s'échelonnent sur 60 ou 72 mois.
- c) Cette provision se rapporte aux prêts inactifs, lesquels sont provisionnés à 100% au 30 septembre 2017. La provision a ainsi évolué:

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2017

11) PRÊTS ET AVANCES AUX PARTICULIERS ET AUX AUTRES INSTITUTIONS (SUITE)

(En milliers de gourdes)	2017	2016
Solde début	G 391,261	386,469
(Récupération) dotation de provision pour perte de valeur sur prêt	(49,398)	4,793
Total	G 341,863	391,262

12) PRÊTS ET AVANCES AUX INSTITUTIONS FINANCIÈRES MONÉTAIRES ET NON MONÉTAIRES

Cette rubrique enregistre les prêts et avances aux institutions financières monétaires, non monétaires et les créances rattachées. Le solde se détaille comme suit:

(En milliers de gourdes)	2017	2016	Variation
Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financière monétaires bancaires (a)	G 7,865,434	4,704,998	3,160,436
Réescmpptes aux institutions financière non monétaires	228	-	228
Prêts et avances de la Banque Centrale aux Institutions financières non monétaires non bancaires (b)	915,653	81,068	834,585
Intérêts à recevoir sur prêts et avances aux Institutions monétaires et non monétaires	23,345	22,040	1,305
Réescmpptes aux institutions financières monétaires bancaires	86,223	129,334	(43,111)
Total	G 8,890,883	4,937,440	3,953,443

a) Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financières monétaires bancaires

Ces prêts ont été octroyés à ces institutions dans le cadre du financement de programmes et de projets de développement. Selon les protocoles d'accord signés entre BRH et ces institutions, les remboursements s'échelonnent sur une durée ne dépassant pas 15 ans et portent des taux d'intérêts de 1.5% ou 3% l'an selon les modalités de chaque prêt.

b) Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financières non monétaires non bancaires

Ces prêts ont été octroyés à ces institutions dans le cadre du financement du programme de Facilité de Crédit des Entreprises à l'Exportation. Selon les protocoles d'accord signés entre BRH et ces institutions, les remboursements s'échelonnent sur une durée ne dépassant pas 120 mois et portent des taux d'intérêts de 0.5% l'an selon les modalités de chaque prêt.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

12) PRÊTS ET AVANCES AUX INSTITUTIONS FINANCIÈRES MONÉTAIRES ET NON MONÉTAIRES (SUITE)

Les termes d'échéance des remboursements des prêts et avances à ces institutions se présentent comme suit:

	Total	1 an	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Institutions financières monétaires bancaires	G 7,865,434	1,567,895	3,976,546	2,320,993
Institutions financières non monétaires non bancaires	938,999	144,973	564,632	229,394
Réescomptes aux institutions Financières	<u>86,450</u>	<u>86,450</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	G 8,890,883	1,799,318	4,541,178	2,550,387

13) IMMOBILISATIONS

Les différentes immobilisations détenues par la banque ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

	2017	2016	Variation
valeurs brutes – immobilisations corporelles	7,527,364	6,327,202	1,200,162
Amortissements – immobilisations incorporelles	(2,416,679)	(2,124,990)	(291,689)
valeurs brutes – immobilisations incorporelles	17,098	38,954	(21,856)
Amortissements – immobilisations incorporelles	(14,770)	(29,541)	14,771
Valeurs brutes – immobilisations financières	213,287	213,499	(212)
Amortissements – immobilisations financières	-	-	-
Total	5,326,300	4,425,124	901,176

Les immobilisations corporelles se présentent comme indiqué ci-dessous au 30 septembre 2017

(En milliers de gourdes)	30/09/16	Acquisitions	Transfert	Disposition	Régularisation	30/09/17
Terrains	G 397,824	-	568,520	-	-	966,345
Bâtisses	1,392,253	-	640,918	-	283	2,033,454
Matériel et mobilier						
de bureau	42,877	10,905	40,385	(13,155)	65	81,077
Matériel informatique	320,017	7,853	-	(258,542)	18	69,345
Matériel roulant	100,561	53,370	-	(20,130)	(2,346)	131,456
Équipements	317,889	95,108	310,763	(155,877)	6,759	574,641
Installations	22,720	10,363	26,246	(5,333)	1,994	55,991
Aménagements	63,141	3,408	-	(46,321)	5,601	25,829
Immobilisations en cours	2,924,081	956,411	(1,586,832)	-	-	2,293,659
Biens complètement						
Amortis (BCA)	<u>745,840</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>549,728</u>	<u>1,295,568</u>
	G 6,327,203	1,137,418		(499,358)	562,102	7,527,365

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

13) IMMOBILISATIONS (SUITE)

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

Amortissement cumulé

(En milliers de gourdes)	Solde au 30/09/16	Dépenses	Disposition (BCA)	Régularisation	Solde au 30/09/17
Bâtisses	G 662,891	101,673	-	(16,927)	747,637
Matériel et mobilier de bureau	31,835	15,439	(13,155)	139	34,258
Matériel informatique	342,985	13,099	(258,542)	(61,416)	36,126
Matériel roulant	46,695	31,931	(20,130)	3,261	61,757
Équipements	233,011	105,330	(155,877)	28,901	211,365
Installations	16,997	8,773	(5,333)	(303)	20,134
Aménagements	51,491	4,583	(46,321)	80	9,833
Biens complètement Amortis (BCA)	<u>739,087</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>556,482</u>	<u>1,295,569</u>
	G 2,124,992	280,828	(499,358)	510,217	2,416,679
Immobilisations, corporelles net	G 4,202,212				5,110,685

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont passées de G 9,413 mille à G 2,328 mille du 30 septembre 2016 au 30 septembre 2017.

(En milliers de gourdes)	Solde au 30/09/2016	Solde au 30/09/2017
Coût	G 38,954	17,098
Amortissement cumulé	<u>29,541</u>	<u>14,770</u>
Immobilisations corporelles, net	G 9,413	2,328

Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

(En milliers de gourdes)	2017	2016*	Variation
Titres Bladex	G <u>213,287</u>	213,499	<u>(212)</u>
Total	G 213,287	213,499	(212)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

13) IMMOBILISATIONS (SUITE)

** Comptes au 30 septembre 2016 après correction*

La Banque a intégralement déprécié sa participation dans la Téléco au 1^{er} octobre 2015 dans la mesure où sa valeur réalisable pour la Banque a été évaluée comme nulle.

Les titres Bladex (*Banque Latino-Américaine De commerce Extérieur*) sont des titres de participation cotés aux Etats Unis, ces titres sont valorisés à la clôture à la juste valeur par le compte de résultat.

14) AUTRES ACTIFS

Les autres actifs se détaillent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016	Variation
Comptes à recevoir	G	771,854	169,020	602,834
Remises en transit sur le pays		433,144	190,739	242,405
Stock de fournitures de bureau		138,085	190,325	(52,240)
Stock de pièces et billet		921,352	487,252	434,100
Frais payés d'avances		285,374	309,231	(23,857)
Dépôts de cautionnement		470	470	-
Intérêts sur placement des institutions non monétaires		-	779	(779)
Dividendes à recevoir		-	-	-
Autres		<u>667,783</u>	<u>3,384,551</u>	<u>(2,716,768)</u>
Total	G	3,218,062	4,732,367	(1,514,305)

Stock de billets et pièces

Ce poste est constitué des billets et monnaies non encore émis à la clôture de l'exercice.

À l'achat, les signes monétaires sont comptabilisés en stocks au prix d'achat, auquel viennent s'ajouter les frais de transport.

À la mise en circulation, les quantités de signes monétaires émises sont comptabilisées en charges de la période pour les billets. Les pièces quant à elles sont amorties sur vingt ans.

À la clôture de l'exercice, les billets et monnaies non mis en circulation (émis ou non émis) sont traités comme des stocks. Ils font l'objet d'un inventaire physique et sont valorisés selon la méthode FIFO.

Le stock de signes monétaires non émis se décompose comme suit :

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Stock de billets neufs	G	583,039	177,462
Stocks de pièces neuves		<u>338,313</u>	<u>309,790</u>
Total	G	921,352	487,252

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

15) BILLETTS ET MONNAIES EN CIRCULATION

Cette rubrique s'analyse comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	Émissions	Destructions	2016	Variation
Billets émis	G	48,664,052	16,500,110	10,594,846	42,758,788	5,905,264
Pièces de monnaie émis		64,655	53,855	-	10,800	53,855
Encaisse		<u>(5,295,556)</u>	-	-	<u>(5,208,079)</u>	<u>(87,477)</u>
Total	G	43,433,151	-	-	37,561,509	5,871,642

Au 30 septembre, les billets et pièces de monnaie émis représentent les billets et pièces de monnaie disponibles juridiquement émis, déduction faite de l'encaisse.

Au cours de l'exercice 2017, G 16.6 milliards ont été juridiquement émis par la BRH.

16) COMPTES D'ENGAGEMENTS

Cette rubrique comprend les comptes de dépôts en devises et en gourdes du Gouvernement Haïtien, des institutions financières monétaires bancaires, des institutions bancaires résidentes et non résidentes, des entreprises publiques, les obligations et bons BRH émis. Elle s'analyse comme suit :

(En milliers de gourdes)		2017	2016	Variation
Engagement en devises (a)	G	63,484,468	61,210,083	2,274,385
Engagement en monnaie locale (b)		38,850,665	29,294,974	9,555,691
Engagement envers le Gouvernement Central (c)		21,952,982	21,358,511	594,471
Bons BRH (d)		12,214,000	11,426,300	787,700
Obligations BRH		<u>551,413</u>	<u>169,495</u>	<u>381,918</u>
Total	G	137,053,528	123,459,363	13,594,165

Les comptes d'engagement sont des comptes de dépôts à vue ouverts à la BRH. Ils sont libellés en Gourdes et en devises. Conformément à l'article 38 de la loi du 17 août 1979 créant la BRH, les comptes courants ne sont pas productifs d'intérêt. Ils sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2017

16) COMPTES D'ENGAGEMENTS (SUITE)

a) Engagements en devises

Les comptes engagements en devises de la BRH se décomposent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016	Variation
Engagement envers les autres institutions non résidentes	G	1,757,367	852,974	904,393
Engagements envers les institutions bancaires résidentes		59,976,749	59,026,372	950,377
Engagements envers les institutions non bancaires résidentes		313,450	-	313,450
Engagements envers les entreprises publiques		1,373,611	1,264,486	109,125
Chèques certifiés et comptes spéciaux dollars		60,644	<u>63,617</u>	<u>(2,973)</u>
		63,481,821	61,207,449	2,274,372
Institutions financières monétaires bancaire Euro		2,598	2,584	14
Engagement en DTS FMI		49	<u>50</u>	<u>(1)</u>
Total	G	63,484,468	61,210,083	2,274,385

b) Engagements en monnaie locale

Les comptes engagements en monnaie locale de la BRH se décomposent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016	Variation
Dépôt des institutions financières	G	37,296,720	27,855,980	9,440,740
Dépôts entreprises publiques		1,031,455	1,073,596	(42,141)
Autres dépôts		522,490	<u>365,398</u>	<u>157,092</u>
Total	G	38,850,665	29,294,974	9,555,691

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

16) COMPTES D'ENGAGEMENTS (SUITE)

c) Engagements envers le Gouvernement

Les comptes d'engagements envers le Gouvernement central sont constitués de comptes de dépôts, de comptes spéciaux et du déficit du Trésor Public qui s'analysent comme suit :

(En milliers de gourdes)		2017	2016	Variation
Dépôts Gouvernement Central-dollars	G 10,921,485	10,973,261		(51,776)
Dépôts Gouvernement Central- gourdes	6,198,584	7,430,974		(1,232,390)
Dépôts Gouvernement Central-euro	4,033	2,757		1,276
Dépôts collectivité locales	414,795	<u>140,884</u>		<u>273,911</u>
		17,538,897	18,547,876	(1,008,979)
Comptes spéciaux	4,414,084	<u>2,810,635</u>		<u>1,603,449</u>
Total	G 21,952,981	21,358,511		(594,470)

- *Comptes spéciaux*

Le solde se décompose comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016	Variation
Comptes spéciaux trésor pensions civiles	G 4,277,961	2,579,197		1,698,764
Trésor publique fonds en FIDEICOMMI	129,944	142,817		(12,873)
Fonds spécial dette externe	5,303	87,905		(82,602)
Autres mairies du Nord	876	<u>716</u>		<u>160</u>
Total	G 4,414,084	2,810,635		1,603,449

- *Compte spécial Trésor Pension Civile*

Ce compte enregistre les prélèvements effectués, sur ordre du Trésor Public, sur les recettes collectées pour le compte de l'Etat par la BRH. Ces prélèvements sont destinés aux fonds de pension des fonctionnaires de l'Etat.

- *Trésor Public, fonds en fidéicomis*

Ce compte enregistre les fonds du Trésor Public placés en fidéicomis. Ce compte est alimenté par les prélèvements effectués sur les recettes collectées pour le compte de l'Etat par la BRH.

- *Trésor Compte spécial – Obligations sur investissements publics*

Ce compte enregistre les fonds issus de l'émission des bons du Trésor Public dans le cadre du règlement des arriérés des sociétés de constructions.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

16) COMPTES D'ENGAGEMENTS (SUITE)

d) Bons BRH

Les bons BRH sont des titres non matérialisés émis par la BRH. Ils ont comme objectif principal, le contrôle de la liquidité bancaire en permettant soit de fournir des liquidités, ou de réduire des liquidités excédentaires.

Le solde a évolué comme suit, par échéance:

(En milliers de gourdes)		2017	2016	2015
Échéance				
7 jours	G	1,361,000	1,886,300	1,000,000
28 jours		1,031,000	186,000	2,000
91 jours		<u>9,822,000</u>	<u>9,354,000</u>	<u>4,446,000</u>
Total	G	12,214,000	11,426,300	5,448,000

La rémunération moyenne est de 10.44% et 15.04% pour les exercices 2017 et 2016 respectivement.

17) ENGAGEMENT ENVERS LE FMI

Cette rubrique s'analyse comme suit :

(En milliers de gourdes)	30/9/2017		30/9/2016		Variation
	En DTS	En milliers de Gourdes	En DTS	En milliers de Gourdes	En milliers de Gourdes
DTS alloués (a)	78,507,957	6,955,794	78,507,957	7,181,615	(225,821)
Facilité élargie de crédit (b)	35,053,200	3,105,708	39,312,000	3,596,115	(490,407)
Engagements extérieurs					
Prêts FMI (c)	<u>37,732,500</u>	<u>3,343,094</u>	<u>7,020,000</u>	<u>642,163</u>	<u>2,700,931</u>
Total	151,293,657	13,404,596	124,839,957	11,419,893	1,984,703

a) DTS alloués

Ce sont des DTS alloués aux pays membres du FMI au prorata de leur quote-part.

b) Facilité Elargie de Crédit

Au 30 septembre 2017, ce poste est constitué des tirages au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) accordée à l'Etat Haïtien.

En tant qu'intermédiaire entre le FMI et l'Etat, la BRH reçoit les tirages en devises effectués par la République d'Haïti auprès du FMI et règle en devises les échéances. La contre-valeur en Gourdes des tirages est reversée à l'Etat.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

17) ENGAGEMENT ENVERS LE FMI (SUITE)

c) Engagement extérieur FMI

Au 30 septembre 2017, les variations de l'exercice ont porté sur les opérations ci-après:

	<u>En DTS</u>
Solde au 30 septembre 2016	7,020,000
Allocation	<u>30,712,500</u>
Solde au 30 septembre 2017	<u>37,732,500</u>

18) CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT HAÏTIEN SUR PARTICIPATION AU CAPITAL DES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX

Cette rubrique correspond essentiellement à la contrepartie au passif des participations de l'Etat Haïtien dans le capital des organismes financiers internationaux. Elle s'analyse comme suit au 30 septembre 2017:

- Les comptes de dépôts des autres organismes concernent exclusivement les comptes courants de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) ouverts dans les livres de la BRH.
- Aux 30 septembre 2017 et 2016, les dépôts des organismes internationaux s'élèvent à G 946,282 millions et G 1,016,971 millions respectivement. Ils concernent exclusivement les comptes courants de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) ouverts dans les livres de la BRH.

<u>(En milliers de gourdes)</u>		<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>Variation</u>
Contributions et engagement de				
L'État Haïtien sur participation au capital				
des organismes financiers (note 8)	G	4,014,629	4,196,936	(182,307)
Dépôts des organismes internationaux		<u>946,282</u>	<u>1,016,792</u>	<u>(70,510)</u>
Total	G	4,960,911	5,213,728	(252,817)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

19) AUTRES PASSIFS

La situation dans les livres de la Banque au 30 septembre 2017 se présente comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016	Variation
Allègement dette FMI après catastrophe (a)	G	6,057,825	7,443,001	(1,385,176)
Dette actuarielle (b)		5,844,625	-	5,844,625
Dette PDVSA		4,995,012	-	4,995,012
Provisions obligations fin de service et provisions spéciales (c)		836,660	1,025,490	(188,830)
Fonds non sujets à emploi (d)		704,819	535,919	168,900
Compte transitoire externe		243,507	-	243,507
Compte à payer		190,188	150,147	40,041
Dividendes à verser		146,474	-	146,474
Provisions pour boni		142,342	125,394	16,948
Chèque de direction		56,137	114,357	(58,220)
Provisions pour vérificateurs externes		28,171	14,374	13,797
Salaires à payer		9,581	7,847	1,734
Provisions pour prime des caissiers		1,017	12,029	(11,012)
Dépôts et consignations		595	595	-
Compte transit exercice fiscal/chèques en circulation		-	1,500,000	(1,500,000)
Divers créditeurs		<u>1,081,214</u>	<u>7,843,031</u>	<u>(6,761,817)</u>
Total	G	20,338,167	18,772,186	1,565,983

(a) Allègement dette FMI après catastrophe

Ce montant correspond principalement à l'annulation de la dette du FMI dont a bénéficié l'Etat Haïtien en 2010 au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance.

Le 21 juillet 2010, le Conseil d'administration du Fonds Monétaire International (FMI) a décidé l'annulation totale de l'encours des engagements d'Haïti envers le FMI, pour un montant de 178 millions de DTS, soit 268 millions de dollars.

A ce titre un compte bloqué intitulé «Allègement de dette du FMI après catastrophe» a été ouvert dans les livres de la BRH au nom du Gouvernement Haïtien.

Ce compte est destiné à financer des projets de reconstruction de bâtiments administratifs, de logements sociaux et de mise en place de fonds d'aide (fonds de garantie, fonds de stabilisation des taux d'intérêts sur prêts au logement).

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

19) AUTRES PASSIFS (SUITE)

(b) Dette actuarielle/Fonds de pension

La dette actuarielle correspond au montant engagé par la Banque dans le cadre du Plan de retraite du personnel (le Plan) est un régime à prestations définies, créé par résolution du Conseil d'Administration en 3 novembre 2010 et entré en vigueur le 1^{er} avril 2011. Le plan a connu un amendement le 24 septembre 2015.

Toutes les contributions versées au Fonds de pension sont irrévocables et sont détenues séparément par la Banque dans un fonds de pension à utiliser conformément aux dispositions du Plan. Ni les contributions ni les revenus ne peuvent être utilisés à des fins autres que les prestations exclusivement réservées aux participants en activité et retraités ou à leurs ayants droit, ou à la satisfaction des obligations découlant du Plan. Au 30 septembre 2017, tous les placements du Plan étaient sous gestion externe.

	2017	2016
Obligations au titre des prestations constituées au 01/10/N-1	G 9,985,851	8,867,104
Coût des services rendus total au cours de l'exercice	291,137	262,286
Cotisations des employés	(137,168)	(118,920)
Coût financier brut	1,098,444	975,381
<i>Montant de l'actif du régime au début de la période</i>	4,548,020	3,350,433
<i>Montant de l'actif du régime à la fin de la période</i>	5,393,639	4,548,020
<i>Produit des actifs du régime</i>	500,282	368,548
Coût financier net	<u>598,161</u>	<u>606,834</u>
Obligations au titre des prestations constituées au 30/09/N	11,238,264	9,985,851
Valeur de marché des actifs du Fonds de pension à la fin de l'exercice (-)	<u>5,394,176</u>	<u>4,548,375</u>
Engagement du sponsor au 01/10/N	5,844,088	5,437,476
Charges de l'exercice pour le sponsor exercice N	G 752,130	750,200

** Comptes au 30 septembre 2016 après correction*

Au 30 septembre 2017, la Banque avait une dette envers le Plan de retraite du personnel pour un montant de G5,844,088 mille correspondant aux obligations au titre des prestations définies déduction faite de la valeur de marché des actifs du Fonds de pension.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

19) AUTRES PASSIFS (SUITE)

L'évolution des actifs du Fonds de pension a été la suivante au cours des deux derniers exercices:

	2017	2016
Juste valeur des actifs du plan		
Valeur de marché des actifs du plan à l'ouverture de l'exercice	G 4,548,375	3,353,057
Rendement effectif des actifs	417,176	696,304
Cotisations de l'employeur	504,005	477,426
Cotisations des participants au plan durant l'exercice	137,168	118,919
Prestations payées	(212,729)	(95,063)
Variations de BFR		
Variation des prestations à payer	181	(2,268)
Valeur de marché des actifs du plan à la fin de l'exercice	G 5,394,176	4,548,375

** Comptes au 30 septembre 2016 après correction*

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation actuarielle aux 30 septembre 2017 et 2016 sont les suivantes:

Plan de retraite du personnel

(En pourcentage)	2017	2016
Taux d'actualisation	11%	11%
Rendement escompté des actifs du fonds	11%	11%
Taux d'augmentation des pensions	9%	9%

Le tableau qui suit présente la moyenne pondérée de l'allocation des actifs du Fonds de pension du personnel aux 30 septembre 2017 et 2016:

	2017	2016
Placements obligataires en USD	G 1,338,368	1,396,327
Placements obligataires en gourdes	3,346,458	2,667,763
Disponibilités	709,350	484,285
Total	G 5,394,176	4,548,375

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

19) AUTRES PASSIFS (SUITE)

(c) Provisions obligations fin de service et provisions spéciales

Les provisions pour obligation fin de service sont octroyées au personnel qui part à la retraite. Selon les textes, cette provision est dotée mensuellement à hauteur de 10% des salaires.

(d) Fonds non sujets à emploi

(En milliers de gourdes)		2017	2016	2015
Chèques certifiés BRH - non réclamés	G 64,411	64,411	-	-
Chèques de direction BRH - non réclamés	19,171	24,276	(5,105)	(5,105)
Fonds délaissés	562,119	386,782	175,337	175,337
Chèques en devises BRH en circulation plus d'un an	57,803	60,069	(2,266)	(2,266)
Valeurs saisies	1,315	381	(13)	(13)
Total	G 704,819	535,919	167,953	167,953

Ce poste enregistre essentiellement:

- des chèques (chèques certifiés, chèques de direction et chèques en devises) non réclamés par leurs bénéficiaires pour G 141 millions.
- les fonds délaissés pour G 562 millions et qui sont relatifs aux comptes non movimentés dans les banques commerciales.

Ces fonds sont transférés à la BRH qui est chargée de les conserver dans l'attente d'une éventuelle réclamation des titulaires de comptes.

20) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DE CHANGE

Voir tableau de variation des capitaux propres.

La réserve de réévaluation de change enregistre les bénéfices ou les pertes qui résultent de la réévaluation des avoirs ou des engagements de la BRH, comme stipulé dans l'article 56 de la loi du 17 août 1979 créant la BRH.

Elle s'élève à G 17,334 millions au 30 septembre 2016, et G 15,230 millions au 30 septembre 2017, soit une baisse de G 2,104 millions sur l'exercice.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

21) RESERVES GÉNÉRALES

Voir tableau de variation des capitaux propres.

a) Résultat net latent

Les gains et pertes latents constatés résultent de l'évaluation mensuelle à la juste valeur des titres détenus dans le portefeuille de la BRH placés en gestion déléguée auprès de gérants de portefeuille. Conformément aux règles et méthodes comptables en vigueur, la BRH ne constate pas au résultat ces gains et pertes.

b) Écart de réévaluation net

Le compte de «réserves générales» est libellé en USD et fait l'objet de réévaluations mensuelles. Ce montant correspond à l'écart net de réévaluation des soldes mensuels.

22) CAPITAL ET RÉSERVES

Voir tableau de variation des capitaux propres.

Le capital et les réserves sont restés stables et s'analysent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016	2015
Capital (a)	G	50,000	50,000	-
Réserve légale (b)		74,454	74,454	-
Réserve spéciales (c)		412,825	412,825	-
Allocations spéciales de retraite		487,920	428,947	58,973
Réserve pour réévaluation d'immeubles (d)		719,004	719,004	-
Total	G	1,744,203	1,685,230	58,973

a) Capital social

Conformément à l'article 3 de la loi du 17 août 1979 créant la Banque de la République d'Haïti, le capital social autorisé de la BRH est fixé à G 50 millions. Il peut être augmenté selon les besoins de l'institution.

b) Réserve légale

La réserve légale est dotée à hauteur de 10% des profits nets.

c) Réserves spéciales

Les réserves spéciales sont destinées à des fins d'investissement, de placement et d'extension etc. Elles sont dotées à hauteur de 65% des profits nets.

d) Réserves pour réévaluation d'immeubles

Les réserves pour réévaluation d'immeubles correspondent aux surplus nets de réévaluation:

- des immeubles en 2006 et suite au séisme en 2010,
- des terrains en 2010.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

23) RÉSULTATS NETS D'INTÉRÊTS

Le résultat net d'intérêt se décompose comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016	Variation
Produits sur portefeuille en tires	G	4,312,367	2,921,900	1,390,767
Produits sur opérations de crédit		1,563,918	1,412,937	150,981
<i>Intérêts sur prêts au gouvernement</i>		1,099,847	1,099,847	-
<i>Intérêts sur avances au gouvernement</i>		102	86	16
<i>Intérêts sur prêts aux collectivités</i>		-	-	-
<i>Intérêts sur opérations swap institutions financières monétaires non bancaires</i>		871	-	871
<i>Intérêts sur créances aux institutions financières monétaires</i>		198,487	125,542	72,945
<i>Intérêts sur opérations SWAP/Banques locales</i>		6,906	-	6,906
<i>Intérêts sur avances entreprises publiques</i>		-	7	(7)
<i>Intérêts sur prise en pension bons BRH</i>		14,213	-	14,213
<i>Intérêts acquis/perçus sur prêts au personnel</i>		68,133	58,217	9,916
<i>Intérêts acquis/perçus sur effets escomptés</i>		643	3,102	(2,459)
<i>Intérêts acquis/perçus sur effets hypothécaires</i>		63,209	60,826	2,383
<i>Intérêts sur obligations post Sandy</i>		111,507	65,310	46,197
Produits d'intérêts		5,876,285	4,334,837	1,541,748
Frais d'intérêts		<u>1,281,148</u>	<u>1,551,734</u>	<u>270,586</u>
Total	G	4,595,137	2,783,103	1,271,162

** Comptes au 30 septembre 2016 après correction*

e) Produits sur portefeuilles de titres

Les produits sur portefeuilles de titres sont constitués des intérêts sur les placements en devises à l'étranger. Ces produits sont passés de G 2,929 millions au 30 septembre 2016 à G 4,298 millions au 30 septembre 2017, soit une hausse de G 1,368 millions.

f) Produits sur opérations de crédit

Les produits sur opérations de crédit (G 1,563 millions au 30 septembre 2017) sont essentiellement constitués par le montant annuel de G 1,100 millions versé par le Trésor Public à la BRH, au titre d'intérêts sur sa dette interne, comme stipulé dans l'article 4 du protocole entre le MEF et la BRH en date du 30 septembre 2009.

g) Charges d'intérêts

- Intérêts débiteurs payés sur bons BRH

Ce compte inclus les charges d'intérêts de la BRH sur les bons qu'elle émet. Au 30 septembre 2017, les charges d'intérêts sur bons BRH s'établissent à G 1,233 millions contre G 1,269 millions sur l'exercice précédent, soit une hausse de G 35 millions.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

24) RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES SOCIALES

Les rémunérations et charges sociales se détaillent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016	Variation
Salaires et autres compensation (a)	G	2,109,905	1,824,988	284,916
Bénéfices sociaux		406,934	397,635	9,299
Contributions – Fonds de retraite (b)		503,991	477,433	26,559
Charge actuarielle – Fonds de pension		598,161	606,833	(8,712)
Contribution prestation fin de service		59,773	52,239	7,534
Formation		144,396	112,186	32,210
Autres		17,678	12,277	5,401
Total	G	3,840,838	3,483,591	357,207

- a) Les salaires et autres compensations comprennent les salaires réguliers les heures supplémentaires et autres gratifications.
- b) Ce compte enregistre la part employeur des contributions au fonds de pension des agents de la BRH. Cette contribution s'établit à 15% du salaire de l'employé, conformément aux règles prévues par le Fonds de Pension.

25) OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

La BRH désigne comme parties liées les membres du Conseil d'Administration, l'Etat Haïtien, ainsi que le personnel de direction comprenant le Gouverneur, le Gouverneur-Adjoint et le Directeur Général.

La BRH est dirigée par un Conseil d'Administration dont les membres sont nommés pour une période de trois (3) ans, renouvelable par arrêté du Président de la République. Conformément aux dispositions de la Constitution de 1987, ils sont ratifiés par le Sénat de la République.

Le Conseil est composé:

- du Gouverneur, qui remplit la fonction de Président du Conseil
- du Gouverneur-Adjoint, qui remplit la fonction de Vice-Président du Conseil
- de trois (3) membres, dont l'un exerce la fonction de Directeur Général.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux états financiers
30 septembre 2017

25) OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES (SUITE)

Les transactions effectuées avec les membres du Conseil d'Administration sont essentiellement des prêts et avances. Les membres du Conseils d'Administration ne bénéficient pas de prêts ou avances qui ne soient pas accessibles aux autres membres du personnel. Ces prêts et avances ont évolué comme suit:

(En milliers de gourdes)		2017	2016
Avances	G	12,107	16,104
Prêts hypothécaires		<u>35,417</u>	<u>27,967</u>
Total	G	47,524	44,071

26) ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 30 septembre les engagements hors bilan incluent:

Engagements de garantie

Au 30 septembre 2017 et 2016, les lettres de garantie et de crédit émises par la BRH en faveur de sociétés commerciales s'élèvent à environ G 89,972 millions et G 86,497 millions, respectivement. Les lettres de crédit ont été émises sur demande du Ministère de l'Économie et des Finances et garantissent des créances de l'État Haïtien et de certaines entreprises publiques envers des sociétés.

Engagements de financement

Au 30 septembre 2017 et 2016, les engagements de financement sont émis en faveur d'institutions étrangères et des bons BRH émis. Ces montants totalisent G 24,189 millions.

27) PROCÉDURE JUDICIAIRE

Au 30 septembre 2017, la BRH suit un certain nombre de dossiers en instruction de litige par ou contre des tiers. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis des conseillers juridiques de la Banque, les positions retenues sont fondées. Aucun impact significatif dans les comptes de la Banque du fait d'un règlement des obligations éventuelles n'est à attendre.

28) ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Signature d'un protocole avec l'État pour la consolidation des encours de dettes au 30 septembre 2017 en date du 6 juin 2018.